REÇU EN PREFECTURE le 13/09/2023 Application agréée E-legalite.com

9_DE-079-217901479-20230720-2023_033-D



Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15 Présents : 10 Pouvoir(s) : 3

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois, Le jeudi 20 juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/07/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, David JARRY, Olivier LARMANJAT, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à BODIN Christelle), Benoit GOUBAND (pouvoir à David JARRY), Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à GROLLEAU Jean-Jacques), Cécile SAUVETRE.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2023-033 Vente d'une parcelle au « Lotissement Les Genêts » cadastrée AR 486 au profit de Mr et Mme BODIN Joel et Christelle, pour la construction d'une maison

VU la demande de réservation du 17 février 2022 ; Monsieur et Madame Joel et Christelle BODIN se portent acquéreurs d'une parcelle de terrain dans le lotissement les peupliers, le lot N°7, parcelle cadastrée AR 486, pour une contenance de 413 m² au prix de 12.90€ le m² TTC.

Après délibération ; le conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE la vente au profit de Mr et Mme Joel et Christelle BODIN pour la somme de 5 327,70 € TTC.

PRECISE que les frais d'acte seront pris en charge par l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette vente (compromis de vente et acte authentique), à intervenir en l'étude de Maître JOLLY et BLUMANN avec Maître JOLLY notaire à Moncoutant-sur-Sèvre (79).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus, Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

> LARGEASSE, le 20 juillet 2023 Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU